

**COMPTE RENDU  
REUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL  
DE L'AADCSA  
en date du 25 JANVIER 2018**

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Direction :** M. BERNIER Dominique  
assisté de Mme BERCHEM Florence

**Déléguées du personnel titulaires :**

Mme CHOTARD OLIVIER Corinne  
Mme DIAZ Murielle  
Mme IMBERT Evelyne  
Mme LABUSSIERE Martine  
Mme PONS Isabelle

**Déléguées du personnel suppléantes :**

Mme LAPRUGNE Josette  
Mme LESPINASSE Johanna  
Mme RIFFARD Yrène

**ETAIENT EXCUSEES :**

**Déléguées du personnel titulaires :**

Mme CONTOUX Alexandra  
Mme VALLEIX Ludivine

**INFORMATIONS DONNEES PAR LA DIRECTION**

**I – Mouvements du personnel :**

La liste des mouvements du personnel concernant le mois de décembre 2017 est remise par M. BERNIER.

Au 31 décembre 2017, nous dénombrons 467 salariés (416 en CDI et 51 en CDD).

**II – Contrats inférieurs à 70 heures :**

La liste des contrats inférieurs à 70 heures relative à la situation au 31 décembre 2017 est remise par M. BERNIER.

### **III – Questions et informations diverses**

Questions posées en séance :

- Conformément à l'avenant N°29 de la CCB, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2017 et portant sur le maintien des indemnités journalières complémentaires, il est demandé que le versement des indemnités journalières complémentaires par l'employeur se fasse à échéance mensuelle. Où en sont les démarches ?**

*Réponse de la Direction* : des démarches ont été conduites vers la CPAM 03, l'AGRR et Apologic ainsi que des contacts auprès d'autres structures.

Sur le plan automatisation du process, il n'y a pas de réponse positive à ce jour. Néanmoins, la Direction précise que cet avenant 29 sera mis en œuvre sur les salaires de mars 2018 selon un modèle manuel. La Direction précise que la subrogation concernant les indemnités journalières sécurité sociale sera également mise en place à cette occasion.

- Qu'en est-il des blouses 2017 ? Qu'en est-il de l'entretien des blouses ?**

*Réponse de la Direction* : nous avons rencontré un problème de délai de livraison avec notre fournisseur suite à la commande passée mi-octobre 2017. Sauf nouveau souci, la livraison doit intervenir sous 2 semaines.

- Le prix du carburant a fortement augmenté. Comment la direction envisage-t-elle d'en tenir compte pour les salariés ?**

*Réponse de la Direction* : il est rappelé le cadre d'indemnisation des kilomètres et plus particulièrement la détermination du tarif qui est arrêtée dans le cadre de négociations nationales où nous sommes représentés en tant qu'employeur par l'UNA. Le montant de l'IK est actuellement de 0,35 €. Il est rappelé l'effort complémentaire réalisé par l'AADCSA via le contrat d'assurance mission collaborateurs qui a un coût de 0,03 € par km soit une prise en charge à hauteur de 0,38 €.

- Des salariés se trouvent encore confrontés à des chiens potentiellement agressifs, en liberté au domicile des bénéficiaires ? Comment la direction règle-t-elle ce problème ?**

*Réponse de la Direction* : ce point est traité au sein de l'instance du CHSCT et a notamment été abordé lors de sa dernière réunion. Par ailleurs, pour les situations ne pouvant pas se solutionner au niveau de l'antenne, l'information doit être remontée à l'encadrement départemental afin que des dispositions soient prises.

- **Quelles sont les missions des « agents à domicile » ? Un agent en catégorie A doit-il intervenir dans le cadre de l'aide à la personne ?**

*Réponse de la Direction* : les SAAD sont de plus en plus sollicités pour pallier des indisponibilités. La volonté de lAAD, en réponse à la demande du financeur qui est le Conseil Départemental, est d'apporter de la formation aux salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue afin de pouvoir réaliser des actes d'aide à la toilette.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositifs de formation via la VAE notamment, nous accompagnons des salariés pour accéder au niveau B.

Cependant, la Direction est consciente de la difficulté du quotidien et ce dossier est porté par notre fédération nationale sur le sujet et nous en sommes les relais auprès du financeur local.

La prochaine réunion est fixée au :

**JEUDI 22 FEVRIER 2018 à 9 h 30**

Moulins, le 30 janvier 2018